

AUDITION REGIONALE ILE DE FRANCE

Mercredi 6 juin 2018 | Amphithéâtre Clignancourt | Centre universitaire de Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset - 75018 Paris

Repérages artistiques pour la programmation nationale des JM France, saison 2019-2020.
Audition organisée par les JM France en collaboration avec le service culturel de l'Université Paris-Sorbonne.

Préambule

Depuis 2014, les JM France organisent des journées de repérage régionales permettant aux équipes artistiques de présenter leur projet en conditions scéniques. Ces auditions sont organisées annuellement en Ile-de-France alors qu'elles le sont sous forme de biennale en région.

Les candidatures sont nombreuses et nous ne pouvons pas rencontrer tous les artistes qui souhaitent nous présenter leur projet.

Cela est d'autant plus vrai que notre cahier des charges impose une sélection rigoureuse par formats, par esthétiques et par classes d'âge. Le fait de ne pas être sélectionné n'est donc pas exclusivement lié à des questions artistiques, mais également à des choix d'équilibre de programmation nationale. En conséquence, certaines candidatures peuvent être réservées pour une audition ou une saison ultérieure. Nous vous remercions de votre compréhension sur cette nécessaire organisation.

L'inscription en ligne (lien à la fin de l'appel à projet) est obligatoire. Cette inscription ne vous dispense pas de l'envoi d'un dossier complet par mail au référent régional de l'audition (cf en bas de l'appel à projet).

L'audition n'est pas un concours mais constitue un temps de rencontre et d'échange avec les artistes et les partenaires culturels locaux autour de projets aboutis ou à créer. La direction artistique des JM France reste seule décisionnaire de ses choix de programmation.

Les artistes retenus à l'issue des auditions seront reçus au siège des JM France, à Paris, dans le cadre de l'élaboration de notre **saison 2019/2020**.

Critères

| Équipe artistique |

- Être musicien professionnel (H/F) résidant en région Ile de France ou rattaché à une compagnie dont le siège social est basé en Ile de France
- Présenter une formation de 1 à 4 personnes maximum en tournée (régie comprise le cas échéant)
- Être disponible la journée du 6 juin 2018

| Projet artistique |

- L'équipe peut proposer un spectacle déjà existant ou un projet de création
- Celui-ci doit être clairement adapté au jeune public (public-cible entre 3 et 18 ans). Attention les projets exclusivement à destination du second degré (collège/lycée) ont peu de chances d'être retenus pour un passage en audition, le réseau JM étant tourné à 80% vers le public primaire !
- Le spectacle peut marier différentes expressions artistiques mais la musique vivante doit y occuper une place prépondérante
- Tous les styles de musique sont recherchés
- Format : 50 min. (35 min. pour les projets « petite enfance »)
- Jauge : 250 à 350 spectateurs (120 à 150 spectateurs pour les projets « petite enfance »)
- Technique légère indispensable (2h de montage en tournée, hors pré-implantation lumières)

Dépôt de candidatures

Eléments composant le dossier :

- Présentation du spectacle ou du projet de création
- Biographie des artistes
- Note de motivation : intérêt pour le jeune public et pistes pédagogiques possibles en lien avec le spectacle

Si existant :

- Dossier de presse
- Dates de tournées réalisées et/ou à venir
- Enregistrements ou liens vers enregistrements audio et vidéo
- Fiche technique

Dossier complet à envoyer entre le 3 janvier et le 8 avril 2018 par mail uniquement à l'adresse précisée ci-dessous (l'utilisation de www.wetransfer.com est conseillée pour les fichiers lourds).

Limiter la partie multimédia à 3 morceaux musicaux et 1 vidéo.

Présélections

Les candidatures seront étudiées par un comité de présélection régional **le 04/05/2018**. Les artistes sélectionnés pour participer à l'audition seront contactés avant le **12/05/2018**.

Audition

- 8 candidatures au maximum seront retenues
- Installation technique : le temps d'installation étant très court (10 min.), il faut prévoir **une technique adaptée aux conditions d'audition** (plan de feux simple/possibilité de jouer en acoustique). Ces aspects seront discutés en amont avec les responsables techniques
- Temps de passage : 20 min. de concert/extrait de spectacle, puis 10 min. d'échanges avec la salle
- Les professionnels de la région Ile de France programmant des spectacles jeune public seront conviés par les JM France. Les artistes peuvent, eux aussi, inviter les professionnels de leur réseau à venir découvrir leur travail sous réserve d'en informer le référent JM France (cf ci-dessous) pour une bonne fluidité de l'organisation générale

Contact et renseignement

Merci d'adresser votre dossier à :

Laura PERRIN, assistante du service artistique des JM France
artistique@jmfrance.org / 01 44 61 86 77

Accéder au formulaire
des auditions JM France

